

**Province de Québec**  
**Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 6 mai 2024, à la salle du Conseil, située au 285, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers:

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Dominic Lapointe	Gilles Gauvreau
Benoît Couture	Rémi Beauchesne

Assistent également à cette séance :

- M. Patrick Duchaine, inspecteur en bâtiments et environnement
- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

**2024-05-63                    Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : GAÉTAN FORTIER**

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier, faisant fonction de secrétaire:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du procès-verbal du 8 avril 2024
4. Présentation des comptes
5. Croix-Rouge canadienne – Renouvellement de l'entente pour une période de 2 ans (mai 2024 à mai 2026)
6. Renouvellement des assurances 2024-2025
7. Évaluation de capacité de traitement résiduelle de la station d'épuration– Octroi de mandat de services professionnels en ingénierie
8. Travaux de renouvellement de conduites et de prolongement de réseaux sous la rue principale – Octroi de mandat de services professionnels en ingénierie
9. Projet d'agrandissement du Pavillon d'activités physiques (PAP) – Fondation du Cégep de Victoriaville
10. Fondation Réal Lavertu
11. Projet Bibliothèque – Soumission pour remplacement des lumières et services d'électricité

12. Projet Bibliothèque – Soumission pour remplacement du plancher
13. Projet Bibliothèque – Soumission pour Écran et système audio
14. Projet Bibliothèque – Soumission pour le volet ébénisterie
15. Appui à la Fête du village, à la St-Jean-Baptiste et aux jeudis en chanson
16. Demande de dérogation mineure de Mme Helia Coudé Duval - **REPORTÉ**
17. Acquisition d'une génératrice – Bureau municipal
18. Municipalité amie des aînés (MADA) – Formation du comité local MADA
19. Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle
20. Projet d'amélioration des infrastructures au Parc de la Relève – Dépôt au Fonds Régions et Ruralité (FRR)
21. Correspondance
  - a) Correspondance reçue de la Maison des Jeunes des Hauts Reliefs remerciant la municipalité pour sa participation à l'activité de la Cabane des Jeunes 2024 soulignant le 30e anniversaire;
  - b) Ristournes 2023 de 79.70\$ de Vivaco groupe coopératif;
21. Période de questions
22. Clôture de séance

**2024-05-64                    Dépôt et adoption du procès-verbal du 8 avril 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 soit adopté, le tout tel que déposé par le directeur général et greffier-trésorier.

**2024-05-65                    Présentation des comptes**

**IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 202,444.77\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

**2024-05-66**                    **Croix-Rouge Canadienne - Renouvellement de l'entente pour une période de 2 ans (mai 2024 à mai 2026)**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** renouveler l'entente pour une période de 2 ans (mai 2024 à mai 2026) avec la Croix-Rouge Canadienne au coût annuel de 225\$ et d'en autoriser le paiement;

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer ladite entente et tous autres documents aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

**2024-05-67**                    **Renouvellement des assurances 2024-2025**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'AUTORISER** le renouvellement de la police d'assurance avec la FQM-ASSURANCES pour l'année 2024-2025 pour un montant de 49,940.53\$.

**2024-05-68**                    **Évaluation de capacité de traitement résiduelle de la station d'épuration- Octroi de mandat de services professionnels en ingénierie**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des propositions à cinq (5) firmes d'ingénierie pour la réalisation d'une évaluation de la capacité de traitement résiduelle de la station d'épuration de type étangs aérés;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est réalisé dans le *Programme d'infrastructures municipales d'eau* (PRIMEAU 2023);

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'ouverture des propositions, le 25 avril 2024, quatre (4) firmes ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats des propositions se détaillent comme suit:

	<b>STANTEC</b>	<b>PLURITEC</b>	<b>WSP</b>	<b>EXP</b>
Prix soumis (taxes incluses)	<b>11 491,75 \$</b>	<b>19 344,54 \$</b>	<b>23 857,31 \$</b>	<b>66 576,27 \$</b>
Rang	1	2	3	4

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les propositions sont conformes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: GAÉTAN FORTIER**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** le mandat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Stantec Experts-Conseils Ltée ».

2024-05-69

**Travaux de renouvellement de conduites et de prolongement de réseaux sous la rue principale– Octroi de mandat de services professionnels en ingénierie**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des propositions à cinq (5) firmes d'ingénierie pour la réalisation des plans, devis et surveillance en lien avec le renouvellement et le prolongement de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire sous la rue Principale;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est réalisé dans le *Programme d'infrastructures municipales d'eau* (PRIMEAU 2023);

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'ouverture des soumissions, le 25 avril 2024, deux (2) firmes ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats des propositions se détaillent comme suit:

	<b>PLURITEC</b>	<b>EXP</b>
Prix soumis (taxes incluses)	93 382,70 \$	103 713,20 \$
Rang	1	2

**CONSIDÉRANT QUE** les propositions sont conformes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: GAÉTAN FORTIER**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** le mandat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Pluritec Ltée ».

2024-05-70

**Projet d'agrandissement du Pavillon d'Activités Physiques (PAP) – Fondation du Cégep de Victoriaville**

**CONSIDÉRANT QUE** la Fondation du Cégep de Victoriaville a présenté à l'ensemble des municipalités de la MRC d'Arthabaska sa campagne majeure de financement visant le projet de modernisation du Pavillon d'Activités Physique (PAP), projet d'investissement de 18.8 millions, ayant comme objectif de récolter la somme de 2.8 millions via la campagne de financement présentée aux municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de la Fondation du Cégep de Victoriaville auprès des municipalités représente une participation financière de 2\$/habitants par année, sur une période de 5 ans (environ 1,800\$/année pour notre municipalité) ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet se veut de mettre en place un centre sportif collégial de haut niveau, infrastructures sportives qui seront bien sûr mises à la disposition des étudiants du Cégep mais également avec la volonté de les rendre davantage disponibles pour l'ensemble de la population ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : GAÉTAN FORTIER**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord confirme à la Fondation du Cégep de Victoriaville sont intéressés à être partenaire de la campagne de financement du projet de modernisation du Pavillon d'Activités Physique (PAP), à la hauteur d'une aide financière de 2\$/habitants par année, sur une période de 5 ans.

**2024-05-71**                    **Fondation Réal Lavertu**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**D'ACCORDER** un montant de 400\$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2024 et d'en autoriser le paiement.

**2024-05-72**                    **Projet Bibliothèque – Soumission pour remplacement des lumières et services d'électricité**

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** la soumission des **Entreprises S. Picard Inc.** au montant de 9,785\$ plus taxes pour l'installation de 24 lumières de type Led Pannel encastrés, installation d'interrupteurs gradateurs et déplacement et installation de nouvelles prises de courant selon le devis, investissements réalisés dans le cadre du projet de déménagement de la bibliothèque dans la bâtisse du Centre Horizon et financés par le programme de subvention du Fonds Régions Ruralité (FRR) - volet 4 (Aide à des projets locaux de vitalisation).

**2024-05-73**                    **Projet Bibliothèque – Soumission pour remplacement du plancher**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise **PG Poitras** au montant de 7,775\$ plus taxes pour le remplacement du plancher (matériel et main-d'œuvre), travaux réalisés dans le cadre du projet de déménagement de la bibliothèque dans la bâtisse du Centre Horizon et financés par le programme de subvention du Fonds Régions Ruralité (FRR) - volet 4 (Aide à des projets locaux de vitalisation).

**2024-05-74**                    **Projet Bibliothèque – Soumission pour Écran et système audio**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise **Présence Informatique** au montant de 1,800\$ plus taxes pour l'acquisition d'un téléviseur 65 pouces et de haut-parleurs, équipements qui seront aménagés dans le cadre du projet de déménagement de la bibliothèque dans la bâtisse du Centre Horizon et financés par le programme de subvention du Fonds Régions Ruralité (FRR) - volet 4 (Aide à des projets locaux de vitalisation).

2024-05-75

**Projet Bibliothèque – Soumission pour le volet ébénisterie**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** la soumission de l'entreprise **Ébénisterie S. St-Laurent** au montant de 6,880\$ plus taxes pour le volet « ébénisterie » (remplacement des comptoirs, boîtes à livres, armoire à livres, panneaux et tablettes pour l'extrémité des étagères), travaux réalisés dans le cadre du projet de déménagement de la bibliothèque dans la bâtisse du Centre Horizon et financés par le programme de subvention du Fonds Régions Ruralité (FRR) - volet 4 (Aide à des projets locaux de vitalisation).

2024-05-76

**Appui à la Fête du Village, à la St-Jean-Baptiste et aux jeudis en chanson**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** la municipalité accorde une aide financière de 1,800\$ (600\$ par activités) à l'OTJ de Ham-Nord pour la tenue de leurs activités estivales 2024 (la Fête au Village, la St-Jean-Baptiste et les jeudis en chanson).

2024-05-77

**Acquisition d'une génératrice – Bureau municipal**

**CONSIDÉRANT** les nombreuses pannes de courant qui surviennent dans notre municipalité;

**CONSIDÉRANT** le besoin d'accessibilité à un bâtiment municipal avec de l'électricité afin d'y aménager le "Centre de coordination" en cas de sinistre majeur;

**CONSIDÉRANT** le désir soulever par Desjardins Victoriaville de participer au financement du projet puisque l'installation d'une génératrice permettrait d'assurer la disponibilité en tout temps de leur guichet automatique, et ce, même en cas de panne électrique ;

**CONSIDÉRANT** une somme disponible de 10,691\$ reçu du ministère de la sécurité publique et se devant d'être utilisé pour de l'équipement dédié à la mise en place du plan des mesures d'urgence;

**CONSIDÉRANT** une soumission reçue des **Entreprises S. Picard Inc.** au montant de 34,900\$ plus taxes pour l'installation d'une génératrice stationnaire au diesel de 30 KW (capacité de 125 ampères);

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'ACCEPTER** la soumission des **Entreprises S. Picard Inc.** au montant de 34,900\$ plus taxes pour l'installation d'une génératrice stationnaire au diesel de 30 KW (capacité de 125 ampères);

**D'UTILISER** le montant disponible de 10,691\$ reçu du ministère de la sécurité publique et se devant d'être utilisé pour de l'équipement dédié à la mise en place du plan des mesures d'urgence ;

**D'INTERPELLER** Desjardins Victoriaville afin de leur demander d'être partenaire à part égale avec la municipalité de ce projet en assumant 50% des coûts de réalisation.

**2024-05-78                    Municipalité amie des aînés (MADA) – Formation du comité local MADA**

**ATTENDU QUE** la MRC a reçu une réponse positive du ministère de la Santé et des Services sociaux, le 28 mars 2024, dans son projet de renouveler sa politique MADA et d'adopter un nouveau plan d'action triennal;

**ATTENDU QUE** 16 municipalités dont la municipalité du Canton de Ham-Nord fait partie de la démarche collective;

**ATTENDU QUE** la démarche MADA sera sous la coordination des agents(es) de développement des communautés de la MRC d'Arthabaska;

**ATTENDU QUE** l'obligation de mettre sur pied un comité local MADA dans chacune des municipalités;

**ATTENDU QUE** vous avez nommé une personne responsable du dossier aîné, soit le conseiller M. Gaétan Fortier ;

**ATTENDU QUE** le comité local MADA de la municipalité du Canton de Ham-Nord a pour mandat principal d'élaborer la politique MADA et le plan d'action qui en découle;

**ATTENDU QUE** toute dépenses reliées à la démarche MADA seront remboursées par la MRC sous présentation des factures et ce, pour un montant maximum de 4,000\$ ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord crée un comité local MADA dans le cadre du renouvellement de sa politique MADA;

**QUE** ce comité est sous la coordination d'un des deux agents(es) de développement des communautés de la MRC;

**QUE** ce comité est composé des personnes suivantes :

Mme Chantale Michaud  
Mme Marylène Morin  
Mme Élise Hamel  
M. Gaétan Fortier  
M. Rémi Beauchesne

2024-05-79

**Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord adopte la Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle, en vertu de l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* et confirme au Ministère de la Langue française que l'organisme se sert exclusivement du français et qu'il n'a recours à aucune des exceptions prévues à la Charte ou aux règlements.

2024-05-80

**Projet d'amélioration des infrastructures au Parc de la Relève – Dépôt au Fonds Régions et Ruralité (FRR)**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord souhaite déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) un projet visant l'amélioration de ses nombreuses infrastructures de loisirs situées au Parc de la Relève, demande d'aide financière dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR);

**ATTENDU QUE** ce projet répond au besoin de ses citoyens, ceux-ci ayant interpellé la municipalité au cours des dernières semaines afin de procéder à certains investissements sur les infrastructures du Parc, plus particulièrement aux endroits suivants :

- Le terrain de balle
- Le terrain de soccer
- L'aire des modules de jeux
- Le terrain de basketball
- L'ajout d'un poêle amovible permettant de faire des feux extérieurs lors d'activités communautaires

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord dépose une demande d'aide financière d'un montant de 10,000\$ dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour son projet d'amélioration des infrastructures au Parc de la Relève, projet dont le coût total est estimé à 17,800\$;

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord s'engage à assumer les coûts non subventionnés de ce projet estimés à 7,800\$;

**QUE** le directeur général et greffier-trésorier, M. Mathieu Couture, soit autorisé, au nom de la municipalité, à signer tout document relatif à ce projet.



**Correspondance : À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. De la correspondance reçue de la Maison des Jeunes des Hauts Reliefs remerciant la municipalité pour sa participation à l'activité de la Cabane des Jeunes 2024 soulignant le 30e anniversaire;
2. De la Ristourne 2023 de 79.70\$ reçue de Vivaco groupe coopératif.

**Période de questions :**

Lors de la période de questions, les sujets suivants ont été discutés :

Un groupe de citoyens présent à l'assemblée s'informe de l'avenir du terrain de balle et démontre leur intérêt à ce que la municipalité y apporte les correctifs requis afin de le rendre plus sécuritaire. Il est entre autres discuté des éléments suivants :

- Des investissements à réaliser à court terme (mise en place d'un filet protecteur dans le champ droit, de la réfection des clôtures, de l'amélioration de la surface de jeu etc);
- De l'utilisation présente et futur de cette infrastructure;
- De la possibilité de mettre des publicités/commandites comme source de financement potentielle;
- De l'engagement des membres de l'équipe de balle à s'impliquer de façon bénévole afin d'entretenir en bon état la surface de jeu;
- De la possibilité de tenir 1 ou 2 tournois annuellement fin d'augmenter l'utilisation du terrain et d'aider dans le financement des investissements à réaliser;
- Du désir de la municipalité d'accompagner, en temps et en argent, les utilisateurs du terrain de balle en réalisant à court terme les investissements requis relatifs à la mise en place du filet et à la réfection des clôtures.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.